

# Mise au point

Autor(en): **Ducarroz, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039095>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### MISE AU POINT

---

L'article « Vers plus de compréhension », publié dans le *Bulletin pédagogique* du 15 avril dernier, a provoqué des interprétations variées de nature et d'inspirations diverses. Je me vois contraint d'apporter quelques précisions complémentaires et de définir plus exactement ma pensée.

Les collègues qui ont jeté un cri d'alarme voudront bien se ressaisir. Qu'ils veuillent trouver ici-même le baume indispensable qui pansera leurs blessures.

1. Je n'ai aucunement l'intention de créer une scission au sein du corps enseignant. Je n'en vois pas la nécessité et je n'en aurai jamais l'audace. Les résultats en seraient désastreux. Loin de vouloir dresser les uns contre les autres partisans de l'école traditionnelle et tenants de l'école nouvelle (si l'on peut admettre pareille distinction), loin de diviser notre corporation en deux camps, j'ai simplement fait appel à plus de compréhension. J'ai cru opportun de mettre en garde « certains défaitistes et dénigreur universels » qui, par leur attitude négative, ne font pas œuvre utile. Ils sont heureusement peu nombreux.

2. Le fossé (qu'on m'accuse vouloir creuser) n'existe pas. Il ne peut exister. Il ne doit exister. Parmi ceux qui travaillent à rénover l'enseignement et tentent l'introduction de procédés nouveaux, n'est-il pas intéressant de compter une forte phalange de maîtres ayant à leur actif bon nombre d'années d'enseignement ? Il est faux de prétendre que je vise à opposer les maîtres « de la première et de la dernière heure ».

3. Je n'ai jamais eu la veine prétention de servir de guide, de « lanterne » à des maîtres qui se dévouent depuis plusieurs décades à l'œuvre d'éducation. Il n'a jamais été dans mes intentions de critiquer leurs méthodes.

N'ayant pu m'initier à la didactique nouvelle pratiquée ces dernières années à l'école normale, je ne puis me prévaloir d'une formation autre que celle d'un grand nombre de mes aînés. C'est après avoir suivi régulièrement les cours professés par M. le docteur Dévaud, à l'Université de Fribourg, et mis à profit les utiles suggestions présentées au cours de répétition d'Hauterive que j'ai tenté quelques modestes réalisations. Je ne puis donc prétendre au titre de « champion de la cause nouvelle ». Personne ne pourra justifier à mon endroit l'épithète de pédant.

4. Par contre, je revendique, au nom de mes collègues et amis qui travaillent « selon l'esprit nouveau » ainsi qu'en mon nom

personnel, le droit de travailler en paix, droit que nul ne devrait nous contester. La réalité est pourtant différente. De l'extrémité du canton, voici ce que m'écrivit l'un d'eux : « Si quelques maîtres se plaisent à rénover leur enseignement, pour l'amour de Dieu qu'on les laisse travailler. » C'est donc pour défendre leur cause et la mienne que j'ai cru devoir rédiger l'article incriminé. En dénonçant quelques dénigreur, j'ai tenté de redonner de l'assurance à ceux qui étaient sur le point de douter de tout et d'eux-mêmes. Quelques collègues m'en ont été reconnaissants. Ecoutez l'un d'entre eux : « Je vous remercie de vous être fait le défenseur de nos couleurs ; sans vous en douter, vous avez distribué du courage à ceux qui travaillent du même côté. »

Cette appréciation, avec celle de beaucoup d'autres lecteurs, m'a donné confiance.

M. DUCARROZ.

*Rédaction.* Nous avons inséré l'article « Vers plus de compréhension » en pensant que nos lecteurs n'en seraient nullement offusqués. Nous avons cru que ces pages seraient susceptibles de provoquer un intéressant échange de vues. Y réussirons-nous ? Nous l'espérons.

---

## **« Institut sur le Rosenberg », St-Gall** **La plus grande école privée de la Suisse**

Le Département saint-gallois de l'Instruction publique, la ville et les rectorats des écoles de St-Gall ont organisé aussi cette année des cours officiels d'allemand. Ces cours sont placés sous le contrôle d'une commission nommée par le Département de l'Instruction publique du canton et les autorités scolaires de St-Gall. L'organisation complète en a été confiée à l'« Institut sur le Rosenberg », St-Gall, qui s'est acquis dans ce domaine une expérience vieille de plusieurs dizaines d'années. On a prévu des cours annuels et des cours de vacances dont la fréquentation peut être attestée par un certificat officiel. Les cours annuels préparent aux écoles publiques et privées. Les participants à ces cours se vouent en premier lieu à l'étude de la langue allemande, mais ils ont la faculté de poursuivre simultanément leurs études générales jusqu'à la maturité ou au diplôme commercial.

Les cours de vacances sont destinés à initier les jeunes gens de la Suisse romande et de la France à une étude rapide et approfondie de l'allemand et à les familiariser avec la Suisse allemande. Un cours officiel est spécialement réservé aux membres du corps enseignant de la Suisse romande et du Tessin. Il a lieu chaque année de la mi-juillet à septembre. Nombreux sont les instituteurs, institutrices et professeurs qui profitent de cette occasion pour passer des vacances utiles et agréables, dans le but de perfectionner leurs connaissances en allemand. L'« Institut sur le Rosenberg » offre aux élèves un internat de premier ordre et de longue expérience. Les jeunes gens ont l'occasion de s'amuser et de se fortifier par les jeux et le sport dans une région magnifique et salubre. L'« Institut sur le Rosenberg », à proximité immédiate de St-Gall, est situé dans l'une des contrées